

## PROTOCOLE SUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES

(Maison de la recherche et Pôle des langues et civilisations)

- Vu les orientations pour les opérateurs du MESRI relatives à la préparation de la rentrée universitaire 2020 publiées le 6 août 2020 ;
- Vu l'avis du HCSP du 20 août 2020 publié le 25 août 2020 ;
- Vu les dispositions du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 tel que modifié par le décret n°2020-1096 du 28 août 2020 ;
- Vu la circulaire relative à la prise en compte dans la fonction publique de l'État de l'évolution de l'épidémie de covid-19 publié le 7 septembre 2020.

### Merci de respecter les dispositions suivantes

- Hygiène des mains : gel hydro alcoolique disponible à l'entrée des bâtiments ;
- Distanciation : respect d'une distance d'au moins 1 mètre ;
- Port du masque obligatoire et en continu dans l'ensemble des espaces clos et ouverts de l'Inalco, y compris en situation de prise de parole devant les usagers<sup>1</sup>;
- Inscription en ligne pour toute manifestation scientifique et culturelle (en préparation);
- Flux de circulation et brassage : la circulation se fera toujours sur le côté droit des espaces de cheminement.

## Occupation des espaces dans le cadre de manifestations scientifiques et culturelles

- Utiliser **50% de la capacité** des espaces, quels qu'ils soient à l'Inalco et en fonction des jauges définies par salle, soit par exemple :
  - 100 places disponibles dans l'auditorium du PLC
  - 48 places disponibles dans l'auditorium de la Maison de la recherche
- Respecter une **distance d'au moins 1 siège** entre deux personnes ;
- Veiller à **jeter masques, mouchoirs et lingettes nettoyantes** dans les poubelles mise à disposition à la sortie des espaces;
- Prévoir une **pause de 20 à 30 minutes toutes les 2 heures** au cours de la manifestation scientifique et culturelle ;

Le respect de ces dispositions sera assuré par l'organisateur de l'événement.

## Restauration et collations

- Aucune collation (cocktail, buffet, pot) n'est prévue jusqu'au 31 décembre 2020 ; en revanche, la restauration avec plateau repas est possible dans certains espaces et en fonctions des jauges définies (voir tableau ci-après)
- L'organisateur veillera à aérer les espaces et à faire débarrasser les tables.

<sup>1</sup> Le port du masque signifie la couverture de la bouche et du nez

## Capacités d'accueil des espaces

- Tous ces espaces sont directement réservés via les responsables gestionnaires d'unité de recherche ou de l'École doctorale

Site	salle	étage	Capacité d'accueil <i>Règlement sécurité incendie</i> Maximum autorisé	Capacité d'accueil <i>Crise sanitaire</i> Maximum autorisé	Capacité d'accueil <i>Crise sanitaire</i> Restauration- collations Maximum autorisé
Rue de Lille	Auditorium	RDC	98	46	EXCLU
Rue de Lille	Salons	1 <sup>er</sup>	24	12	EXCLU
Rue de Lille	L 2.05	2 <sup>e</sup>	24	12	12
Rue de Lille	Cafétéria	RDC	24	12	12
PLC	Auditorium	RDC	200	100	EXCLU
PLC	4.23	4 <sup>e</sup>	30	15	15
PLC	4.24	4 <sup>e</sup>	40	20	EXCLU